



Aux actionnaires :

Les résultats du quatrième trimestre de 2009 de Groupe Bikini Village inc. (“Groupe Bikini Village” ou la “Société”) ont été marqués par des ventes stables, une augmentation des marges brutes, un contrôle rigoureux des dépenses directes et indirectes et une gestion stricte de nos inventaires. Les résultats nets de ces actions sont une augmentation de la profitabilité, une réduction sensible de nos inventaires ainsi qu’une amélioration de notre situation de trésorerie.

De toute évidence, le contrôle rigoureux des dépenses directes et indirectes et la gestion disciplinée et flexible de nos inventaires, l’élément central de notre stratégie de 2009 adaptée pour tenir compte des réalités du marché, s’est avéré positive pour la Société. Notre réseau majoritairement au goût du jour, nos systèmes d’informations modernisés, notre centre de distribution efficace et l’impact positif de notre stratégie de 2009 sur notre trésorerie et nos inventaires, permettent immédiatement à la Société de prendre avantage de la conjoncture économique plus favorable.

### **Résultats du quatrième trimestre de 2009**

Les ventes nettes pour le quatrième trimestre ont été de 13 millions \$ identiques au 13 millions \$ de la période correspondante de l’année précédente. Les ventes comparables ont diminué de 1,9 % pour la même période.

Pour le quatrième trimestre de 2009, la Société montre un BAIIA<sup>1</sup> de 1,8 million \$ soit 13,7 % comparativement à un BAIIA<sup>1</sup> de 1,4 million \$, soit 11 % pour le quatrième trimestre de 2008. L’augmentation de 0,4 million \$ de la marge d’exploitation au quatrième trimestre de 2009 comparativement au quatrième trimestre de 2008 est attribuable principalement à l’effet positif d’une hausse de nos marges brutes résultant de notre stratégie qui consiste à prioriser la gestion stricte de nos inventaires et stratégies d’achats, la vente de marchandises à prix régulier et le contrôle rigoureux des dépenses directes et indirectes, pour atteindre des marges brutes supérieures et une meilleure contribution des boutiques.

Pour le trimestre terminé le 30 janvier 2010, notre bénéfice net était de 796 000 \$ (zéro par action, de base et dilué), comparativement à un bénéfice net de 615 000 \$ (zéro par action, de base et dilué) pour la même période l’année précédente.

Les flux de trésorerie générés par l’exploitation au quatrième trimestre de 2009 ont été de 3,8 million \$ en hausse de 1,5 million \$ comparativement au quatrième trimestre de 2008, résultat direct de la gestion efficace et dynamique de nos inventaires.

### **Résultats pour l’exercice terminé le 30 janvier 2010**

Les ventes nettes pour l’exercice terminé le 30 janvier 2010 ont été de 41 millions \$ comparativement à 40,8 millions \$ pour la période correspondante de l’année précédente soit une augmentation de 0,4 %. Les ventes comparables ont diminué de 4 % pour l’exercice terminé à la même date l’année précédente.

Les résultats des six derniers mois ont été encourageants mais dans les faits ils n’ont faits qu’atténuer les reculs subis lors des deux premiers trimestres de 2009. Conséquemment, le BAIIA<sup>1</sup> pour l’exercice terminé le 30 janvier 2010 s’est établi à 487 000 \$, ou 1,2 %, comparativement à 1,3 million \$ ou 3,1 % pour l’exercice correspondant de 2008.

Pour l’exercice terminé à cette date, la perte nette a totalisé 1,5 million \$ ((0,01) \$ par action, de base et diluée), comparativement à une perte nette qui s’élevait à 440 000 \$ (zéro par action, de base et diluée) pour la même période en 2008.

**Perspectives <sup>2)</sup>**

Plusieurs facteurs indiquent et suggèrent une amélioration des perspectives de Groupe Bikini Village en 2010. Toutefois, même si nos indicateurs de performance montrent que les conditions récentes du marché sont améliorées, que les consommateurs ont partiellement repris confiance et que nos efforts soutenus d'optimisation et de gestion des inventaires ont augmenté notre habilité à nous adapter à des conditions changeantes et bonifié notre situation de trésorerie, Groupe Bikini Village demeure prudente et s'attend à ce que les conditions économiques continuent à présenter des défis à court terme. Les résultats encourageants des six derniers mois n'ont faits qu'atténuer les reculs subis lors des deux premiers trimestres de 2009 et nous sommes conscient que la véritable reprise soit toujours devant nous.

Dans ces conditions toujours volatiles, nous avons la conviction que cette stratégie prudente améliorera notre situation au fur et à mesure que les conditions économiques continueront d'évoluer positivement. La Société continuera à adapter son approche opérationnelle et financière afin de tenir compte des réalités du marché en continuant d'accorder une attention particulière à la gestion du fonds de roulement, des inventaires et des approvisionnements ainsi qu'à nos investissements en capital et au contrôle des frais généraux et des coûts indirects.

En dépit des conditions difficiles des deux dernières années, la Société n'a jamais cessé d'investir dans l'amélioration de son réseau de boutiques et nous sommes persuadés que ces efforts seront récompensés lors de la reprise. Nous continuerons à mettre l'accent sur la fermeture des boutiques non performantes, sur la rénovation des boutiques existantes qui généreront une croissance des ventes et nous profiterons de l'expiration de certains baux pour déplacer des boutiques dans des locaux plus petits situés dans des zones à trafic élevé des centres commerciaux où l'on peut atteindre nos volumes d'affaires tout en générant une rentabilité accrue.

Des progrès importants ont été faits dans le rajeunissement de notre réseau, dans la modernisation de nos systèmes d'informations et dans notre système de distribution. Notre attention portera maintenant sur la performance à tous les niveaux de l'organisation, nécessaire à l'atteinte de notre plein potentiel d'affaires.

Au cours de l'exercice 2010, nous continuerons nos efforts soutenus de création de valeur pour les actionnaires en continuant notre démarche soutenue d'amélioration de nos opérations tout en tenant compte d'une saine gestion des risques, en capitalisant sur les opportunités qui se présenteront, en gérant proactivement nos besoins de fonds tout en améliorant notre structure de capital dans le but de créer nos propres opportunités. Groupe Bikini Village considérera également d'autres alternatives stratégiques.

**Remerciements**

Au nom de l'équipe de direction, je désire remercier nos clients, les membres de notre Conseil de leur implication, nos employés pour leur engagement, ainsi que nos locateurs, fournisseurs, prêteurs et actionnaires pour leur soutien continu.



Yves Simard, CA  
Président et chef de la direction  
Sainte-Julie, le 22 avril 2010

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

2) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

(en milliers de dollars, sauf les données par action et statistiques)

	Exercices terminés le		
	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité <sup>2</sup>	2 février 2008
<b>Résultats d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation	41 022\$	40 844\$	39 827\$
Marge d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	487	1 285	2 426
En % sur ventes	1,2 %	3,1 %	6,1 %
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	(1 869)	(546)	1 312
En % sur ventes	(4,6)%	(1,3)%	3,3 %
Bénéfice net (perte nette) sur activités poursuivies	(1 477)	(440)	811
En % sur ventes	(3,6)%	(1,1)%	2,0 %
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	478
Bénéfice net (perte nette)	(1 477)	(440)	1 289
En % sur ventes	(3,6)%	(1,1)%	3,2 %
<b>Montants par action liés aux :</b>			
Activités poursuivies	(0,01)	-	0,01
Activités abandonnées	-	-	-
Bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e)	(0,01)	-	0,01
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en milliers)</b>	<b>167 678</b>	171 996	172 678
<b>Autres statistiques</b>			
Activités d'investissement - nettes (en milliers de \$)	1 672	3 254	3 803
Nombre de boutiques à la fin de la période	63	59	58
Nombre d'employés	515	510	500

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

2) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Normes comptables mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 » à la page 13 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice 2009.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Exercice terminé le 30 janvier 2010 (52 semaines)	Exercice terminé le 31 janvier 2009 Retraité <sup>3</sup> (52 semaines)	Exercice terminé le 2 février 2008 (52 semaines)	Exercice terminé le 3 février 2007 (53 semaines)	Exercice terminé le 28 janvier 2006 (52 semaines)
<b>EXPLOITATION</b>					
Produits d'exploitation	41 022\$	40 844\$	39 827\$	40 523\$	37 644\$
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration	40 535	39 559	37 401	38 191	35 001
Bénéfice d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	487	1 285	2 426	2 332	2 643
Marge d'exploitation	1,2 %	3,1 %	6,1 %	5,8 %	7,0 %
Intérêts	766	446	125	4	2 865
Amortissement	1 590	1 385	989	771	637
Éléments inhabituels	-	-	-	448	343
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	(392)	(106)	501	(848)	77
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux:					
Activités poursuivies	(1 477)	(440)	811	1 957	(1 279)
Activités poursuivies /ventes nettes	(3,6 %)	(1,1 %)	2,0 %	4,8 %	(3,4 %)
Activités abandonnées	-	-	478	-	(14 609)
Bénéfice net (perte nette)	(1 477)	(440)	1 289	1 957	(15 888)
Bénéfice net (perte nette)/ventes nettes	(3,6 %)	(1,1 %)	3,2 %	4,8 %	(42,2 %)
<b>PAR ACTION</b>					
Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux:					
Activités poursuivies	(0,01)	-	0,01	0,01	(0,07)
Activités abandonnées	-	-	-	-	(0,81)
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué(e)	(0,01)	-	0,01	0,01	(0,88)
Avoir des actionnaires	0,06	0,07	0,07	0,06	0,38
Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice (en milliers)	167 678	167 678	172 678	172 678	18 901
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)	167 678	171 996	172 678	162 894	18 003
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Fonds de roulement	4 742	7 587	8 174	6 597	4 428
Coefficient du fonds de roulement	1,74:1	2,27:1	2,61:1	2,29:1	1,87:1
Immobilisations et actifs incorporels	8 400	8 086	5 180	2 366	2 475
Actif total	20 012	21 664	18 449	14 505	11 965
Total du passif à long terme <sup>2</sup>	2 888	3 699	1 420	-	-
Capitaux propres	10 068	11 441	11 741	9 397	6 903
Total du passif à long terme <sup>2</sup> / capitaux propres	0,29:1	0,32:1	0,12:1	-	-
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	(13,7 %)	(3,8 %)	12,2 %	24,0 %	(190,3 %)
<b>AUTRES STATISTIQUES</b>					
Dépenses en immobilisations et actifs incorporels	1 672	3 254	3 803	649	841
Nombre de boutiques ouvertes, rénovées ou agrandies au cours de l'exercice	6	9	17	4	4
Nombre de boutiques en fin d'exercice	63	59	58	56	57
Superficie de vente (en pieds carrés)	98 900	94 400	92 100	86 600	87 000
Nombre d'employés	515	510	500	460	450

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

2) Excluant la portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location ainsi que les impôts futurs.

3) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Normes comptables mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 » à la page 13 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice 2009.

Le présent rapport de gestion, arrêté en date du 22 avril 2010, porte sur les activités commerciales et les résultats financiers de Groupe Bikini Village inc. (« Groupe Bikini Village » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010. L'information financière est en dollar canadien.

## **PROFIL DE L'ENTREPRISE**

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village » et « Océan Bikini Village ».

Au cours du troisième trimestre de 2009, la Société a aussi officiellement procédé à l'ouverture de sa première boutique test « Lanaï », boutique de prédilection où dénicher toutes les créations portant la signature des marques préférées des jeunes filles.

## **MESURES FINANCIÈRES NON-CONFORMES AUX PCGR**

Le BAIIA qui se définit comme le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissements, frais de réorganisation et éléments inhabituels, est une mesure utilisée dans le présent rapport de gestion mais ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier de la Société selon les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR » canadiens). Il ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net (perte nette), les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. La direction est d'avis que cette mesure constitue une information supplémentaire utile car elle fournit une indication de la rentabilité des activités avant déduction des impôts sur le bénéfice, du service de la dette et des dépenses en immobilisations. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR, le BAIIA, tel qu'il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés puisque la définition du BAIIA adoptée par la Société peut différer de celle d'autres entreprises.

## **DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Le présent document renferme des informations prospectives concernant nos activités, notre rendement financier, notre situation financière et nos projets de financement futurs. Ces informations sont fondées sur certaines hypothèses posées et analyses effectuées par nous à la lumière de notre expérience et de notre perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des événements futurs attendus, de même que d'autres facteurs que nous estimons appropriés dans les circonstances. Cependant, la question de savoir si les événements réels seront conformes à nos attentes et à nos prédictions est soumise à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses, y compris les risques et incertitudes décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du présent Rapport de gestion de la Société et sous la rubrique « Facteurs de risques » de la Notice annuelle courante de la Société. Par conséquent, toutes les informations prospectives que renferme le présent document sont données sous réserve de ces mises en garde, et il ne peut être garanti que les résultats ou les événements prévus se matérialiseront, voire, même s'ils se matérialisaient en majeure partie, qu'ils auront les incidences prévues sur notre Société.

Les déclarations prévisionnelles contenues dans le présent document représentent nos attentes au 22 avril 2010 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser les informations prospectives, à la suite de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, ni n'avons-nous l'intention de le faire, à moins que cela ne soit requis aux termes des lois applicables. Les lecteurs doivent considérer ces facteurs, entre autres, avec prudence et sont avisés de ne pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives de la Société.

## PERFORMANCE GLOBALE

Les états financiers de la Société ont été dressés conformément aux PCGR canadiens pour l'information financière. De l'avis de la direction, tous les redressements (qui constituent des écritures de régularisation récurrentes normales) considérés comme nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société ont été pris en compte.

## À PROPOS DE GROUPE BIKINI VILLAGE

Groupe Bikini Village inc., au service des Canadiens depuis près d'un quart de siècle, est l'un des chefs de file dans la commercialisation de la mode balnéaire avec un réseau de boutiques nouvellement ouvertes et rénovées qui couvre tout l'est du pays. Dans ses boutiques claires et invitantes, caractérisées par leurs salles d'essayage confortables et leur personnel attentionné, Groupe Bikini Village permet à sa clientèle, de toutes silhouettes, de choisir parmi la plus vaste sélection au Canada de maillots de bain, d'accessoires pour la plage et de vêtements pour les croisières, et ce, dans les marques les plus populaires de l'industrie. Groupe Bikini Village, dont le siège social est situé à Sainte-Julie au Québec, exploite 64 boutiques et emploie environ 500 personnes. Ses actions se transigent sur la Bourse de Toronto sous le symbole GBV. Pour de plus amples renseignements au sujet de la Société, veuillez visiter notre site Web à [www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com).

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rajeunissement significatif du réseau de détail du Groupe Bikini Village, au cours des dernières années, a rendu nos boutiques plus attrayantes pour notre clientèle - et par le fait même, nous a aidé à profiter des opportunités offertes par le marché. Ainsi, au cours de l'exercice 2009, nous avons effectué la rénovation complète de deux de nos boutiques au Québec, l'ouverture de deux nouvelles boutiques en Ontario soit à Cambridge et Scarborough ainsi qu'une nouvelle boutique à proximité de la ville de Québec. De plus, nous avons officiellement ouvert notre toute première boutique test « Lanai » (la « shop » des filles) au cœur du Quartier DIX30 à Brossard, Québec.

En date de ce rapport de gestion, notre réseau se répartit comme suit :

	Québec	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Total
<b>Bikini Village</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>59</b>
<b>Océan Bikini Village</b>	<b>4</b>				<b>4</b>
<b>Lanai</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>34</b>	<b>28</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>64</b>
<b>Ouvertes ou entièrement rénovées récemment</b>	<b>19</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>33</b>
<b>En % (nouvelles ou rénovées)</b>	<b>56 %</b>	<b>43 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>52 %</b>

L'analyse des pages subséquentes décrit notre stratégie et les initiatives que nous avons entreprises en réponse aux conditions changeantes du marché, en plus d'examiner certains éléments qui ont eu une incidence sur les périodes de 2009 et de 2008 sous discussion.

Le rapport suivant est un sommaire d'informations financières choisies et des résultats comparatifs pour les périodes de trois mois et de douze mois terminant respectivement le 30 janvier 2010 et le 31 janvier 2009.

Comme il est indiqué, certains chiffres comparatifs ont été retraités en raison de l'adoption de nouvelles normes comptables appliquées de façon rétroactive ou reclassés afin que leur

présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré. Veuillez vous reporter à la rubrique intitulée « Normes comptables mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 » à la page 13 du présent rapport de gestion.

## INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES *(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Trois mois terminés le		Exercices terminés le		
	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité <sup>3</sup>	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité <sup>3</sup>	2 février 2008
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation	13 042	12 988	41 022	40 844	39 827
Bénéfice d'exploitation - BAIIA <sup>1</sup>	1 791	1 423	487	1 285	2 426
Moins:					
Intérêts	184	178	766	446	125
Amortissements	413	344	1 590	1 385	989
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 194	901	(1 869)	(546)	1 312
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	398	286	(392)	(106)	501
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	796	615	(1 477)	(440)	811
Activités abandonnées nettes des impôts y afférents	-	-	-	-	478
Bénéfice net (perte nette)	796	615	(1 477)	(440)	1 289
<u>Montants par action liés aux :</u>					
Activités poursuivies	-	-	(0,01)	-	0,01
Activités abandonnées	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) par action, de base et dilué(e)	-	-	(0,01)	-	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) - de base	167 678	170 128	167 678	171 996	172 678
Flux de trésorerie					
D'exploitation	3 850	2 310	1 784	(506)	1 755
De financement	(283)	(140)	(529)	1 936	2 382
D'investissement	(174)	(193)	(1 672)	(3 254)	(3 803)
Total de l'actif	20 012	21 664	20 012	21 664	18 449
Total du passif à long terme <sup>2</sup>	2 888	3 699	2 888	3 699	1 420

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté dans ce tableau.

2) Excluant la portion à court terme de la dette à long terme et des débetures convertibles, les crédits reportés au titre des contrats de location ainsi que les impôts futurs.

3) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Normes comptables mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 » à la page 13 de ce Rapport annuel pour l'exercice 2009.

---

**Quatrième trimestre et exercice terminés le 30 janvier 2010 comparés au quatrième trimestre et exercice terminés le 31 janvier 2009.***Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 janvier 2010 se sont élevés à 13 millions \$, identiques au 13 millions \$ de la période de trois mois correspondante de l'année précédente. Une diminution de 1,9 % sur les ventes comparables, qui comparent les ventes d'un même nombre de boutiques durant la même période.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010 totalise 41 millions \$, une augmentation de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il était de 40,8 millions \$. Les ventes comparables ont diminué de 4 % pour la même période. Pour les fins de ce Rapport de gestion, une « boutique comparable » est une boutique ouverte de façon continue durant l'exercice courant au complet ainsi que durant l'exercice antérieur au complet.

L'augmentation des ventes de 28,9 % au troisième trimestre et une performance soutenue au quatrième trimestre ont permis de rattraper le retard accumulé à la fin du premier semestre de 2009. Les ventes du premier semestre de 2009 avaient été ralenties par la récession, la fin abrupte de la saison des voyages à la fin d'avril 2009 causée par l'apparition des premiers signes du virus de la grippe H1N1 au Mexique et par les conditions climatiques de l'été dernier.

*Marge d'exploitation BAIIA<sup>1</sup>*

Pour le quatrième trimestre de 2009, la Société montre un BAIIA<sup>1</sup> (tel que précédemment défini dans la rubrique « Mesures financières non-conformes aux PCGR ») de 1,8 million \$ soit 13,7 % comparativement à un BAIIA<sup>1</sup> de 1,4 million \$, soit 11 % pour le quatrième trimestre retraité de 2008. L'augmentation de 0,4 million \$ de la marge d'exploitation au quatrième trimestre de 2009 comparativement au quatrième trimestre retraité de 2008 est attribuable principalement à l'effet positif d'une hausse de nos marges brutes résultant de notre stratégie qui consiste à prioriser la gestion stricte de nos inventaires et stratégies d'achats, la vente de marchandises à prix régulier et le contrôle rigoureux des dépenses directes et indirectes, pour atteindre des marges brutes supérieures et une meilleure contribution des boutiques.

Le BAIIA<sup>1</sup> pour l'exercice 2009 s'est établi à 487 000 \$, ou 1,2 %, comparativement à 1,3 million \$ ou 3,1 % pour l'exercice retraité correspondant de 2008. La diminution de 798 000 \$ de la marge d'exploitation est attribuable à une combinaison de facteurs incluant le ralentissement général des deux premiers trimestres de 2009 et à la hausse des coûts d'opérations, causée par l'augmentation des dépenses de loyer découlant de l'accroissement du nombre de boutiques en opérations et de l'augmentation des loyers des boutiques existantes et par l'augmentation des salaires liée principalement à l'augmentation du salaire minimum au Québec et en Ontario.

*Frais financiers et amortissements*

Les charges de financement ont légèrement augmenté pour la période de trois mois terminée le 30 janvier 2010, passant de 178 000 \$ en 2008 à 184 000 \$ dues à la réduction des revenus d'intérêts.

Les frais financiers de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 ont augmenté, passant de 446 000 \$ pour l'exercice correspondant de 2008 à 766 000 \$ en raison des intérêts à verser sur le financement supplémentaire de 2 millions \$ reçu à la fin d'octobre 2008 ainsi que des intérêts relatifs aux obligations découlant de contrats de location acquisition et de la réduction des revenus d'intérêts. La trésorerie à court terme de la Société est investie de façon prudente dans une banque à charte canadienne. Les frais financiers comprennent également une dépense d'intérêts hors-caisse d'un montant de 288 000 \$ (209 000 \$ en 2008) calculé sur la composante passif des débetures convertibles.

---

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

La dépense d'amortissement a augmenté de 20 % pour le trimestre terminé le 30 janvier 2010 à 413 000 \$, comparativement à 344 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 janvier 2009. Pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, l'amortissement a augmenté de 14,8 %, passant de 1,4 million \$ en 2008 à 1,6 million \$ en 2009. Ces augmentations sont le résultat d'investissements soutenus dans notre réseau de boutiques, dans nos systèmes d'informations et notre centre de distribution au cours des trois dernières années.

#### *Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices*

Pour le trimestre terminé le 30 janvier 2010, la Société a enregistré un bénéfice avant impôts sur les bénéfices de 1,2 million \$, comparativement à 901 000 \$ pour la même période retraitée l'année précédente. Pour l'exercice terminé à la même date, la Société a enregistré une perte avant impôts sur les bénéfices de 1,9 million \$, comparativement à une perte avant impôts sur les bénéfices de 546 000 \$ pour la même période retraitée de 2008.

#### *Impôts sur les bénéfices*

La Société a enregistré une charge d'impôts sur les bénéfices de 398 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2009, soit un taux d'imposition de 33,3 %, comparativement à une charge d'impôts sur les bénéfices de 286 000 \$ ou 31,7 % au cours de la période correspondante retraitée de 2008.

La Société a enregistré un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 392 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, soit un taux d'imposition de 21 % comparativement à un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 106 000 \$ ou un taux de 19,4 % enregistré au cours de l'exercice précédent retraité. L'écart dans les taux d'imposition est dû principalement à la proportion entre i) le montant des charges non déductibles et ii) la perte avant impôts. L'annonce en novembre 2009, de la diminution du taux d'imposition de la province de l'Ontario a aussi eu un effet sur les impôts futurs.

#### *Bénéfice net (perte nette)*

Pour le trimestre terminé le 30 janvier 2010, le bénéfice net est de 796 000 \$ (zéro par action, de base et dilué), comparativement à un bénéfice net de 615 000 \$ (zéro par action, de base et dilué), pour la même période retraitée l'année précédente. Pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la perte nette est de 1,5 million \$ ((0,01) par action, de base et diluée), comparé à une perte nette de 440 000 \$ (zéro par action, de base et diluée) pour l'exercice retraité terminé le 31 janvier 2009.

### **SITUATION DE TRÉSORERIE**

#### *Activités d'exploitation*

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 janvier 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 1,5 million \$, comparé à la même période retraitée l'an dernier (passant de flux générés de 2,3 millions \$ à 3,8 millions \$). Cette augmentation découle principalement de notre succès à réduire les stocks.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2010, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont augmenté de 2,3 millions \$ par rapport à ceux utilisés à la même période retraitée de l'exercice précédent, (passant de 506 000 \$ de fonds utilisés en 2008, à 1,7 million \$ de fonds générés). L'impact positif sur nos flux de trésorerie de notre gestion rigoureuse et conservatrice de nos inventaires, élément central de notre stratégie de 2009 adaptée pour tenir compte des réalités du marché ont largement excédé l'impact négatif de la perte nette de l'exercice 2009.

#### *Activités de financement*

Au cours du quatrième trimestre de 2009, la Société a remboursé 58 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition ainsi que 225 000 \$ sur les débentures convertibles pour un total de 283 000 \$. Pour la période correspondante de 2008, la Société a remboursé 42 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location acquisition et a de

plus utilisé 98 000 \$ au rachat de ses propres actions pour annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un total de 140 000 \$.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a remboursé 231 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrats de location acquisition ainsi que 525 000 \$ sur les débetures convertibles. De plus, au cours de l'exercice 2009, la Société a également reçu 227 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux. Un total de 529 000 \$ a ainsi été utilisé aux activités de financement. Pour la période correspondante de 2008, la Société a remboursé 42 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location acquisition, a utilisé 230 000 \$ au rachat de ses propres actions pour annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, a reçu 208 000 \$ d'avantages incitatifs relatifs à des baux et a généré 2 millions \$ de financement provenant de l'émission de débetures convertibles non garanties et pour un total de 1,9 million \$ net généré en 2008.

### *Activités d'investissement*

Les activités d'investissement se sont chiffrées à 134 000 \$ au cours du quatrième trimestre de 2009, comparé à 193 000 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. Au quatrième trimestre de 2009, des travaux d'aménagement d'une boutique étaient en cours alors qu'au quatrième trimestre de 2008, des travaux d'aménagement étaient aussi en cours pour une boutique et des dépenses en capital supplémentaires avaient été encourues pour l'implantation des nouveaux systèmes d'informations.

Pour l'exercice 2009, les activités d'investissement de la Société totalisaient 1,6 million \$ comparativement à 3,3 millions \$ en 2008. Au cours de l'exercice 2009, en plus de finaliser des investissements dans son centre de distribution, la Société a procédé à la rénovation de deux boutiques et à la construction de quatre nouvelles boutiques. Au cours de 2008, la Société a rénové cinq boutiques, ouvert quatre nouvelles boutiques, remplacé l'ensemble de ses systèmes marchands et financiers et a investi dans des améliorations locatives à son nouveau siège social ainsi que son centre de distribution.

### **Exercice terminé le 31 janvier 2009 comparé à l'exercice terminé le 2 février 2008**

Le chiffre d'affaires de Groupe Bikini Village pour les activités poursuivies a été de 40,8 millions \$ au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009, soit une augmentation de 2,6 % comparativement à l'année précédente où le chiffre d'affaires s'élevait à 39,8 millions \$. Les ventes comparables de l'exercice 2008 ont diminué de 3,4 % comparativement à l'exercice de 2007.

Le BAIIA<sup>1</sup> pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 retraité s'est établi à 1,3 million \$, soit 3,1 %, en regard de 2,4 millions \$, soit 6,1 %, lors de l'exercice terminé le 2 février 2008. La diminution de 1,1 million \$ de la marge d'exploitation pour l'exercice 2008 retraité est attribuable à la hausse des frais d'exploitation principalement reliée à l'augmentation des coûts de location, un plus grand nombre de boutiques en opération, à l'augmentation du salaire minimum et l'augmentation annuelle du volume d'affaires. La marge brute supplémentaire découlant de l'augmentation de 1 million \$ en volume d'affaires a été entièrement compensée par une diminution globale de la marge brute due à l'augmentation des démarques. Cette augmentation des démarques a été nécessaire suite aux conditions climatiques connues à l'été 2008 et les conditions difficiles de détail qui persistent depuis l'automne 2008.

Les frais financiers de l'exercice 2008 ont augmenté à 446 000 \$ comparé à 125 000 \$ pour l'exercice correspondant de 2007. L'augmentation de la dépense est due à l'intérêt payable sur les 2,5 millions \$ du financement initial que nous avons reçu à la fin du mois de mai 2007, l'intérêt sur les 2 millions \$ additionnels dans le financement reçu à la fin d'octobre 2008 et la réduction des revenus d'intérêts.

1) Mesure financière non-conforme aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR » canadiens) telle que définie à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel. Le rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables établies conformément aux PCGR est présenté à la page 7 de ce présent rapport.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009, la dépense d'amortissement a augmenté de 40 %, passant de 989 000 \$ en 2007 à 1,4 million \$ en 2008. Ces augmentations sont le résultat des rénovations complètes de 13 boutiques et de l'ouverture de quatre nouvelles boutiques en 2007, ainsi que de la rénovation de cinq de nos boutiques existantes et de l'ouverture de quatre nouvelles boutiques au cours de 2008.

Pour l'exercice 2008 retraité, la Société a enregistré une perte avant impôts sur les activités poursuivies de 546,000 \$, comparativement à un bénéfice avant impôts lié aux activités poursuivies de 1,3 million \$ pour la même période de 2007.

La Société a enregistré un montant d'impôts sur les bénéfices créditeurs de 106 000 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009 retraité, soit un taux d'imposition de 19,4 % comparativement à un montant d'impôts sur les bénéfices de 501 000 \$ ou un taux de 38,2 %.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 retraité, la perte nette sur les activités poursuivies est de 440 000 \$ (zéro par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net lié aux activités poursuivies de 811 000 \$ (0,01 \$ par action, de base et dilué) pour l'exercice terminé le 2 février 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 2 février 2008, la Société a comptabilisé un gain de 478 000 \$ découlant des activités abandonnées reliées à la vente de sa filiale Les Ailes de la Mode Incorporées en 2005. Ce gain est relié à des réajustements de cotisation de la *Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST)* dans le cadre d'un régime rétrospectif pour des années antérieures à la vente de la filiale et au renversement de provision de frais courus qui ne se sont pas matérialisés, ceux-ci nets des impôts y afférents.

Le bénéfice lié aux activités abandonnées pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 était nul comparativement à 478 000 \$ pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 retraité, la perte nette est de 440 000 \$ (zéro par action, de base et diluée), comparé à un bénéfice net de 1,3 million \$ (0,01 \$ par action, de base et dilué) pour l'exercice terminé le 2 février 2008.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2009 retraité, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont diminué de 2,3 millions \$ par rapport à ceux générés à la même période de l'exercice précédent. La diminution était attribuable à la baisse du bénéfice net ainsi qu'à l'augmentation des stocks.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2009, les activités de financement ont généré 2 millions \$ (2,3 millions \$ net des frais de financement en 2007), à la suite de l'émission de débentures convertibles au Fonds de Solidarité FTQ (le "Fonds") et la Société a reçu 208 000 \$ (79 000 \$ en 2007) à titre d'avantage incitatif relatif aux baux.

Ces débentures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et devront être rachetées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, le Fonds, à son choix, pourra exercer son privilège de convertir ses débentures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 0,20 \$ l'action. Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débentures à un taux de conversion plus avantageux.

Au cours de l'exercice 2008, Groupe Bikini Village inc. a utilisé 230 000 \$ au rachat de ses propres actions pour annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Finalement, la Société a remboursé au cours du quatrième trimestre de 2008, 42 000 \$ en vertu de ses obligations découlant de contrat de location d'acquisition.

Pour l'exercice 2008, les activités d'investissement de la Société totalisaient 3,3 millions \$ comparativement à 3,8 millions \$ en 2007. Au cours de l'exercice 2008, la Société a rénové cinq boutiques, ouvert quatre nouvelles boutiques, remplacé l'ensemble de ses systèmes marchands et financiers et a investi dans des améliorations locatives à son nouveau siège social ainsi que son centre de distribution. Au cours de l'exercice 2007, 13 boutiques ont été rénovées, quatre nouvelles

boutiques ont été ouvertes et des investissements ont été faits dans le système de sécurité pour des boutiques spécifiques.

## SITUATION DE TRÉSORERIE FUTURE <sup>1)</sup>

Au 30 janvier 2010, la Société avait une trésorerie disponible de 3,9 millions \$ et disposait d'une facilité de crédit sur demande pouvant atteindre un montant maximum de 3 millions \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée au 30 janvier 2010. Le montant disponible est limité à une formule tenant compte des actifs de la Société, moins les réserves spécifiques et les créances prioritaires. Lors de l'exercice 2009, dans le cours normal des activités de l'entreprise, la Société a émis des lettres de crédit et des lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, représentant 180 000 \$, venant à échéance en août 2010. Cette facilité est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les stocks, les créances et les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3 % (1,15 % en 2008). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier.

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et les facilités de crédit ont été les principales sources de financement pour les besoins du fonds de roulement, les remboursements des dettes à long terme et les dépenses en capital au cours de l'année 2009.

Une attention particulière à la gestion du fonds de roulement demeure toujours impérative à court terme. La Société continue à se concentrer sur la gestion du fonds de roulement et des facilités de crédits en place qui permettront d'améliorer la performance de quelques boutiques existantes et de rencontrer notre calendrier de remboursement des dettes à long terme.

### Obligations contractuelles

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sur la dette à long terme et la composante passif des débentures convertibles sont comme suit (en milliers de dollars) :

2011	2012	2013	2014	2015
1 196 \$	1 196 \$	1 224 \$	917 \$	300 \$

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux à long terme. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec des options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

2011	2012	2013	2014	2015	Subséquent
5 203 \$	4 791 \$	4 150 \$	2 746 \$	1 841 \$	2 687 \$

## UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers selon les PCGR canadiens exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des revenus et des dépenses de l'exercice qui sont présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : l'évaluation des stocks, la détermination des charges à payer, les impôts futurs, l'évaluation de la juste valeur des options octroyées ainsi que l'évaluation de la juste valeur de la composante

1) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 de ce Rapport de gestion annuel.

capitaux propres des débetures convertibles. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

## APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de la Société ont été approuvés par son conseil d'administration, sur recommandation de son comité de vérification, avant leur diffusion.

## NORMES COMPTABLES MISES EN ŒUVRE AU COURS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JANVIER 2010

Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la Société a suivi les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles des états financiers de l'exercice précédent, à l'exception de ce qui suit :

### *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés («ICCA») a publié le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées à celles des Normes internationales d'information financière (« IFRS » International Financial Reporting Standards) de la Norme comptable internationale 38 (« IAS » International Accounting Standards), «Immobilisations incorporelles » des IFRS

La Société a adopté cette nette nouvelle norme le 1<sup>er</sup> février 2009. La principale incidence de la mise en œuvre de cette norme a trait à la méthode comptable à l'égard des dépenses de marketing. Selon cette nouvelle norme, les dépenses de marketing seront passées immédiatement entièrement en charges au début de la campagne. Avant l'adoption de la norme, ces dépenses étaient comptabilisées en charges payées d'avance et amorties sur la durée de la campagne. Par conséquent, certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'application rétrospective de la norme. Le tableau qui suit présente un sommaire de l'augmentation (diminution) des données comparatives de 2008 incluses dans le présent document au 31 janvier 2009 et pour l'exercice terminé à cette date par rapport aux données présentées antérieurement.

Augmentation (diminution) en milliers de dollars	Au 31 janvier 2009 et pour l'exercice de douze mois terminé à cette date \$
Débiteurs	57
Charges payées d'avance	(173)
Créditeurs et charges à payer	(73)
Impôts futurs	15
Perte nette	(45)
Déficit d'ouverture	73
Déficit de clôture	28

Les actifs incorporels de la Société sont composés de coûts liés aux logiciels. Avant l'adoption du chapitre 3064, ces coûts étaient comptabilisés à titre d'immobilisations. Les actifs incorporels sont maintenant présentés de façon distincte au poste « Actifs incorporels » dans le bilan.

---

*Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Société a adopté le CPN-173 du Comité sur les problèmes nouveaux, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce CPN précise que le risque de crédit de la contrepartie et le risque propre à l'entité devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ces recommandations n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

*Instruments financiers – Informations à fournir*

La Société a également adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La Société a adopté les modifications au quatrième trimestre de 2009. L'application de ces modifications n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

**MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES***Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises »;
- le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »; et
- le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation sans contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et s'appliqueront

prospectivement à tout regroupement d'entreprises de la Société dont la date d'acquisition est le 30 janvier 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société s'attend à ce que l'adoption de ces chapitres n'entraînera pas de répercussion sur les états financiers de la Société.

#### *Adoption des normes internationales d'information financière au Canada*

Le Conseil des normes du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'utiliser les Normes internationales d'information financière (« IFRS » International Financial Reporting Standards). Les IFRS remplaceront les principes comptables généralement reconnus au Canada (les « PCGR ») existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations correspondantes selon les IFRS pour l'exercice précédent. Groupe Bikini Village devra appliquer cette norme à compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 janvier 2012. Le passage des PCGR actuellement en vigueur aux IFRS représente une entreprise très importante qui pourrait avoir une incidence non négligeable sur la situation financière et les résultats d'exploitation déclarés de la Société.

La Société a planifié le basculement des PCGR du Canada actuels vers les IFRS, premièrement en mettant en place une ressource professionnelle qui se rapporte formellement au contrôleur et qui a été désignée pour gérer la transition aux IFRS. Un plan d'exécution a par la suite été établi.

Le plan d'exécution du projet de basculement aux IFRS de Groupe Bikini Village comporte quatre étapes ; soit l'évaluation préliminaire, l'évaluation détaillée, la conception et la mise en œuvre.

La Société a terminé l'étape d'évaluation préliminaire dans le cadre de laquelle les différences majeures entre les PCGR du Canada actuels et les IFRS ont été étudiées et les dispenses prévues à IFRS 1 relativement au passage aux IFRS ont fait l'objet d'une première évaluation. Lors de cette évaluation préliminaire, les normes IFRS pertinentes pour la Société ainsi que les exemptions facultatives qui sont possibles pour le basculement aux IFRS ont été identifiées. De plus, les différences importantes entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été établies afin de cibler les priorités pour fins d'évaluation détaillée.

La Société a terminé l'étape d'évaluation détaillée dans le cadre de laquelle une analyse complète de l'incidence des différences entre les deux référentiels de normes relevées lors de l'évaluation préliminaire a été effectuée.

Groupe Bikini Village est maintenant en mesure d'évaluer que les impacts de l'application des IFRS sur ses processus d'affaires et ses systèmes financiers ne seront pas significatifs. La Société évalue actuellement les impacts sur ses conventions comptables, ses contrôles de communication de l'information et à son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Lors de cette troisième phase, soit la conception, la Société procédera à la conception et l'élaboration de solutions détaillées visant à traiter les différences repérées lors des deux étapes précédentes. À la fin de notre exercice 2010, cette étape sera terminée.

Finalement, lors de l'étape de la mise en œuvre, Groupe Bikini Village apportera les modifications jugées nécessaires à ses processus d'affaires, à ses systèmes financiers, à ses conventions comptables, à ses contrôles de communication de l'information et à son contrôle interne à l'égard de l'information financière. Cette phase sera terminée d'ici la fin de notre exercice 2010.

La Société s'assure que le personnel impliqué dans le processus de basculement aux IFRS a accès à toute la formation nécessaire. Le Comité de vérification reçoit trimestriellement de la direction, le suivi du plan de basculement.

Pour le moment, l'incidence de cette transition sur la situation financière future et sur les résultats d'exploitations futurs de Groupe Bikini Village ne peut être déterminée ni estimée de manière raisonnable. Cependant, suite à l'analyse complète des normes IFRS, nous avons effectué, s'il y avait lieu, des choix relativement à ces normes et nous avons noté pour certaines d'entre elles des différences avec nos conventions comptables actuelles. Les plus importants sont présentés dans le tableau suivant :

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Immobilisations corporelles	<p><i>IFRS</i> : Après leurs comptabilisations initiales, nous pouvons évaluer nos immobilisations corporelles selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.</p> <p><i>PCGR</i> : Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.</p>	<p>Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations au bilan et des impacts correspondants à l'état des résultats.</p>
	<p><i>IFRS</i> : Nous devons amortir nos immobilisations corporelles en fonction de leurs composantes.</p> <p><i>PCGR</i> : Les règles d'identification des composantes sont moins exigeantes.</p>	
Paiement fondé sur des actions	<p><i>IFRS</i> : Lorsque les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement, chaque tranche doit être considérée comme une attribution séparée.</p> <p><i>PCGR</i> : Les acquisitions graduelles peuvent être considérées comme une attribution unique.</p>	<p>La charge de rémunération devra être constatée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.</p>
Débitures convertibles	<p><i>IFRS</i> : Lorsque la valeur comptable initiale d'un instrument financier composé est ventilée en composantes capitaux propres et passif, il convient d'affecter à la composante capitaux propres le montant résiduel obtenu après avoir déduit de la juste valeur de l'instrument considéré dans son ensemble, le montant déterminé séparément pour la composante passif.</p> <p><i>PCGR</i> : Méthodes d'évaluation permises pour la séparation des éléments des instruments financiers hybrides :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) attribuer à la composante la moins facile à évaluer le montant résiduel après déduction du montant déterminé séparément pour la composante la plus facilement évaluable;</li> <li>2) évaluer séparément les composantes passif et capitaux propres et, dans la mesure nécessaire, ajuster proportionnellement les montants ainsi obtenus, de sorte que la somme des valeurs des composantes soit égale à la valeur de l'instrument pris dans son ensemble.</li> </ol>	<p>Les composantes de la débiteure convertible devront être réévaluées pour se conformer à IAS 32.</p>
Résultat par action	<p><i>IFRS</i> : Nous devons déterminer de manière indépendante, pour la période courante et le cumulatif, le nombre d'actions potentielles dilutives à considérer dans le résultat dilué par action.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent.</p>

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Résultat par action (suite)	<p><i>PCGR</i> : Ce nombre est déterminé de manière indépendante pour la période courante, mais le cumulatif est une moyenne pondérée des périodes.</p>	Le résultat dilué par action sera différent.
	<p><i>IFRS</i> : Lors du calcul du résultat dilué par action, il faut tenir compte du prix d'exercice des options qui serait encaissé auquel s'ajoute le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits lorsque l'effet est dilutif.</p> <p><i>PCGR</i> : Le coût de la rémunération à comptabiliser jusqu'à la fin de la période d'acquisition des droits n'est pas tenu en compte.</p>	

Nous avons également fait des choix à l'égard de certaines exemptions à l'application rétrospective offerts par l'IFRS 1 à la date de transition, lesquels sont présentés dans le tableau suivant :

Exemptions facultatives	Conclusions préliminaires
Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé	<p>L'exemption nous permet d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Elle nous permet également d'utiliser une réévaluation d'une immobilisation corporelle établie, selon le référentiel comptable antérieur, à la date de transition aux IFRS ou avant cette date, comme coût présumé à la date de réévaluation.</p> <p>* Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption pour les immobilisations corporelles affectées en 2004 par la réorganisation qui a été comptabilisée selon la comptabilité de «nouveau départ» selon le chapitre 1625 de l'ICCA «Réévaluation intégrale des actifs et passifs».</p>
Paiement fondé sur des actions	<p>L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis avant la date de transition aux IFRS.</p> <p>* Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption lorsqu'il était possible.</p>
Instruments financiers composés	<p>À la date de transition aux IFRS, un nouvel adoptant n'est pas tenu de distinguer la composante passif et la composante capitaux propres, si la composante passif est éteinte à la date de transition aux IFRS.</p> <p>* Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption lorsqu'il était possible.</p>
Passifs relatifs au démantèlement inclus dans le coût d'une immobilisation corporelle	<p>L'exemption nous permet d'évaluer le passif à la date de transition aux IFRS selon IAS 37.</p> <p>* Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption.</p>

---

## **OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, aucun honoraire n'a été versé à l'ancien Président du Conseil d'administration de la Société, maintenant administrateur (94 750 \$ en 2008). Compte tenu de la relocalisation de son siège social en 2008, la Société ne perçoit plus de revenu de loyer de l'ancien Président du Conseil d'administration (9 750 \$ en 2008).

## **CONCLUSIONS SUR L'EFFICACITÉ DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION**

La direction de Groupe Bikini Village inc. a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de ses contrôles et procédures de communication de l'information comme ils sont définis dans le *Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'Information Présentée dans les Documents Annuels et Intermédiaires des Émetteurs*. L'évaluation a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière). Basé sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le contrôleur ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de Groupe Bikini Village inc. étaient efficaces en date du 30 janvier 2010.

## **CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction de Groupe Bikini Village est responsable de la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux PCGR canadiens.

La direction de Groupe Bikini Village inc. a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement de son contrôle interne à l'égard de l'information financière comme il est défini dans le *Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'Information Présentée dans les Documents Annuels et Intermédiaires des Émetteurs*. L'évaluation a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que le contrôleur (agissant à titre de chef de la direction financière). Selon cette évaluation, le président et chef de la direction et le contrôleur ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. était efficace en date du 30 janvier 2010. Il devrait toutefois être noté qu'un système de contrôle, peu importe comment bien conçu ou exploité il est, peut seulement fournir l'assurance raisonnable que les objectifs du système de contrôle sont atteints.

Au cours de la période commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2009 et se terminant le 30 janvier 2010, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de Groupe Bikini Village inc. qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe Bikini Village inc.

## **RISQUES ET INCERTITUDES**

La présente rubrique souligne les risques et les incertitudes qui sont liés aux activités habituelles de la Société et qui sont susceptibles d'influer sur ses résultats financiers. Les risques et incertitudes décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. D'autres risques et incertitudes inconnus de la Société à ce jour pourraient également avoir une incidence néfaste sur son rendement financier.

Plusieurs produits de la Société sont de nature saisonnière et les ventes de marchandises sont historiquement plus élevées au deuxième et au quatrième trimestre. Les activités de ces trimestres sont assujetties à un certain risque lié aux facteurs climatiques. Même si la Société s'engage à contrôler ses coûts variables pour mitiger l'impact de ce risque, plusieurs autres coûts sont fixes, comme les loyers, ce qui amène la Société à présenter des résultats parfois disproportionnés tout au long des trimestres. Le caractère saisonnier du secteur d'activité fait en sorte que les résultats de chacun des trimestres ne traduisent pas nécessairement le rendement de l'exercice dans son ensemble.

Bien que la conjoncture économique au Canada se soit améliorée depuis le début de l'année, la

Société peut être sujette à une détérioration des facteurs économiques influant sur les dépenses de consommation. La Société n'exerce pas de contrôle sur plusieurs facteurs externes qui influencent les variables économiques et la confiance générale des consommateurs, comme les cycles économiques, les taux d'intérêts, le niveau d'endettement personnel, le taux de chômage et le niveau du revenu personnel disponible. De plus, des événements comme des troubles politiques ou sociaux, des désastres naturels, des épidémies ou des attentats terroristes peuvent avoir une incidence défavorable considérable sur les résultats de la Société, surtout durant une période de pointe. La direction suit de près l'évolution de la conjoncture et estime son incidence sur les activités de la Société et tient compte de ces estimations au moment d'arrêter ses décisions d'exploitation à court terme et ses décisions stratégiques à plus long terme.

L'incapacité de la Société à obtenir ou renouveler à des conditions favorables certains espaces locatifs, pourrait avoir des incidences négatives sur l'entreprise et ses résultats d'exploitation.

La Société est tributaire de l'efficacité de l'exploitation de son centre de distribution. Ainsi, toute perturbation majeure de l'exploitation du centre de distribution (par exemple, catastrophe naturelle, panne des systèmes et destruction ou dommages majeurs causés par un incendie) risque de retarder de façon importante ou d'empêcher le ravitaillement de ses boutiques en temps opportun, ce qui pourrait entraîner des pertes de ventes futures qui risqueraient de diminuer considérablement les résultats d'exploitation de la Société.

Les marchés ciblés par la Société, c'est-à-dire la vente au détail de maillots pour femmes et hommes, de vêtements de plage et de voyage et certains accessoires de plage évoluent dans un environnement où règne une forte concurrence. Nos deux bannières, Bikini Village et Océan Bikini Village ainsi que notre nouvelle boutique test Lanaï (vêtements de marques reconnues pour jeunes filles) font face à plusieurs types de concurrents, de la boutique unique aux chaînes de boutiques, aussi bien que de la part des magasins traditionnels à grande surface. Groupe Bikini Village doit continuellement revoir ses stratégies de façon à conserver sa position de leader dans le marché; une concurrence accrue pourrait empêcher la Société d'atteindre ses objectifs. Son incapacité à contrer efficacement la concurrence actuelle ou future pourrait notamment entraîner le rétrécissement de sa part de marché.

Toutefois, Groupe Bikini Village jouit de nombreux avantages qui nous permettent de demeurer compétitifs, incluant l'excellente qualité de nos produits (comprenant des marques privées et des collections exclusives), la multitude de choix que nous offrons, notre service à la clientèle de qualité supérieure, l'atmosphère chaleureuse et invitante de nos boutiques récemment rénovées ou ouvertes, les emplacements stratégiques de nos boutiques ainsi que l'accueil chaleureux et le service personnalisé que les clients reçoivent, pour n'en nommer que quelques-uns. De plus, l'un de nos avantages-clés est que la plupart des autres détaillants ne vendent ces produits spécialisés que durant la saison estivale alors que Groupe Bikini Village avec ses bannières Bikini Village et Océan Bikini Village est une destination tout au long de l'année.

Pour de plus amples renseignements, nous vous référons également à la rubrique « Facteurs de risque » de la Notice annuelle 2010 de la Société, qui est incorporée par référence à ce rapport de gestion et peut également être consultée sur notre site internet à [www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com) et sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **SITUATION FINANCIÈRE**

L'actif total de la Société se chiffre à 20 millions \$ au 30 janvier 2010, comparativement à 21,7 millions \$ au 31 janvier 2009 (retraité), principalement en raison de la réduction des inventaires.

Au 30 janvier 2010, les débiteurs sont de 167 000 \$, comparé à 149 000 \$ au 31 janvier 2009 (retraité).

Les impôts sur les bénéfices à recevoir sont 4 000 \$ au 30 janvier 2010 comparé à 270 000 \$ au 31 janvier 2009 suite à l'encaissement des remboursements à recevoir des différents paliers gouvernementaux.

Au 30 janvier 2010, nos stocks s'établissent à 6,2 millions \$, par rapport à 7,9 millions \$ au 31 janvier 2009. Notre gestion rigoureuse et conservatrice de nos inventaires, élément central de notre stratégie de 2009 adaptée pour tenir compte des réalités du marché a permis de réduire les inventaires de 1,7 million \$ et d'atteindre nos objectifs de gestion du fonds de roulement tout en maintenant nos ventes et en s'assurant un niveau adéquat d'inventaire pour soutenir les ventes futures.

Les frais payés d'avance s'établissent à 580 000 \$ au 30 janvier 2010 comparativement à 441 000 \$ au 31 janvier 2009 (retraité). L'écart s'explique principalement par l'augmentation des acomptes à certains fournisseurs pour des activités d'importation.

Les impôts futurs à court et à long terme se situent respectivement à 266 000 \$ et 443 000 \$ pour un total de 709 000 \$ au 30 janvier 2010, par rapport à 450 000 \$ et (129 000 \$) respectivement, pour un total de 321 000 \$ au 31 janvier 2009 (retraité). L'augmentation de nos actifs d'impôts futurs nets résulte principalement de l'augmentation des pertes autres qu'en capital inutilisées.

La valeur comptable des immobilisations de Groupe Bikini Village se chiffre à 7,9 millions \$ au 30 janvier 2010 comparativement à 7,6 millions \$ au 31 janvier 2009. Le total de nos immobilisations à la fin de l'exercice 2009, inclut la rénovation de deux boutiques existantes, la construction de quatre nouvelles boutiques, compensées par l'amortissement.

La valeur comptable des actifs incorporels de la Société se chiffre à 497 000 \$ au 30 janvier 2010 comparativement à 487 000 \$ au 31 janvier 2009.

Le total des dettes s'élevait à 9,9 millions \$ au 30 janvier 2010, comparé à 10,2 millions \$ au 31 janvier 2009 (retraité). La diminution de la dette est principalement attribuable au remboursement de la dette à long terme ainsi que des débentures convertibles partiellement compensé par l'augmentation des taxes de vente à payer.

Malgré une augmentation de 104 000 \$ du surplus d'apport relatif au régime de rémunération à base d'actions, pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, l'avoir des actionnaires a diminué à 10 millions \$ durant l'année ayant été impacté négativement par la perte nette de 1,5 million \$.

Le fonds de roulement de Groupe Bikini Village est de 4,7 millions \$ au 30 janvier 2010 alors qu'il était de 7,6 millions \$ au 31 janvier 2009 (retraité); notre ratio de fonds de roulement se chiffrait à 1,7 à la fin de l'exercice 2009, comparé à un ratio de 2,3 à la fin de l'année 2008 (retraité).

## **ACTIONS EN CIRCULATION**

Au 30 janvier 2010, la Société comptait 167 678 115 actions ordinaires en circulation (167 678 115 au 31 janvier 2009). À la même date, 4 700 000 options d'achat d'actions (4 900 501 au 31 janvier 2009) étaient en circulation à des prix d'exercice variant de 0,08 \$ à 0,13 \$ pour un prix d'exercice moyen pondéré de 0,09 \$ (0,09 \$ au 31 janvier 2009) échéant jusqu'en 2018. Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, 501 options d'achat d'actions (8 634 626 en 2008) ont expiré alors que 200 000 options d'achat d'actions (néant en 2008) ont été annulées.

Le 28 avril 2008, la Société a annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, afin d'augmenter la valeur proportionnelle des avoirs attribuables à chaque actionnaire. Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société pouvait racheter jusqu'à concurrence de 13 740 779 actions ordinaires de la Société (les « actions »), soit 10 % des actions détenues par le public en date du 22 avril 2008. L'offre de rachat a débuté le 30 avril 2008 et a pris fin le 29 avril 2009. Le prix payé en contrepartie des actions correspondait à leur cours au moment de l'acquisition, et le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de chaque rachat ont été fixés par la direction de la Société. Les actions rachetées par la Société ont été subséquentement annulées. Entre le 30 avril 2008 et le 29 avril 2009, la Société a racheté 4 999 400 actions à un prix moyen de 0,046 \$ l'action pour un total de 230 000 \$.

Le 29 avril 2008, la Société a octroyé, à certains de ses dirigeants et administrateurs, 3 400 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 0,08 \$ qui peuvent être exercées à n'importe quel

moment au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2018. Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la charge de rémunération inscrite aux résultats relativement à cet octroi est de 70 000 \$ (54 000 \$ en 2008). De plus, la charge inscrite aux résultats relativement aux octrois des années précédentes est de 34 000 \$ (50 000 \$ en 2008).

## INFORMATION ADDITIONNELLE

Le présent rapport de gestion est préparé en date du 22 avril 2010 et vise à faciliter la compréhension et l'évaluation des tendances et des changements importants, ainsi que des risques et des incertitudes associés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société. Pour d'autres informations relatives à la Société, y compris les états financiers annuels et la Notice annuelle, veuillez consulter notre site internet à [www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com) ou le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com)

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un sommaire d'informations financières choisies provenant des états financiers trimestriels non vérifiés de la Société pour chacun des huit plus récents trimestres complétés.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre		Premier trimestre	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	Retraité <sup>2</sup>		Retraité <sup>2</sup>		Retraité <sup>2</sup>	Retraité <sup>2</sup>	Retraité <sup>2</sup>	Retraité <sup>2</sup>
Année financière								
Produits d'exploitation	13 042	12 988	6 658	5 167	11 408	12 768	9 914	9 921
Bénéfice net (perte nette)	796	615	(1 794)	(2 134)	(221)	839	(258)	240
Montants par action								
Bénéfice (perte) de base et dilué(e)	-	-	(0,01)	(0,01)	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	167 678	170 128	167 678	172 502	167 678	172 678	167 678	172 678

Les fluctuations entre les trimestres sont principalement attribuables à la saisonnalité.

## PERSPECTIVES <sup>1)</sup>

Il y a lieu d'être optimiste lorsque nous regardons le potentiel du Groupe Bikini Village pour l'année à venir ; en particulier, les conditions du marché se sont améliorées à la fin de 2009 et au début de 2010, la confiance des consommateurs semble être en augmentation, et nous avons une base financière plus forte suite à l'amélioration de notre situation de trésorerie résultat d'une meilleure gestion de nos inventaires. Même si nous sommes encouragés par l'ensemble de ces facteurs, ainsi que par les résultats positifs découlant de notre plus grande habilité à adapter nos stratégies aux réalités du marché, nous maintenons une approche prudente et disciplinée et sommes préparés à un environnement de détail qui va continuer à présenter des défis dans un proche avenir.

1) À lire parallèlement avec « Déclarations prospectives » figurant à la page 5 de ce Rapport de gestion trimestriel.

2) Les données sont retraitées pour tenir compte des modifications en raison de l'application rétrospective de la modification de convention comptable relative à l'adoption de la nouvelle norme comptable portant sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Se reporter à la rubrique intitulée « Normes comptables mises en œuvre au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 » à la page 13 du Rapport de gestion annuel pour l'exercice 2009.

---

Dans l'année à venir, nous continuerons à répondre aux réalités du marché en adaptant nos opérations, en s'assurant que nos approches sont réalistes et ainsi amélioré la valeur pour nos actionnaires. Nous avons la conviction que cette stratégie améliorera notre situation au fur et à mesure que les conditions économiques continueront d'évoluer positivement. En 2010, la Société continuera à adapter son approche opérationnelle et financière afin de tenir compte des réalités du marché en continuant d'accorder une attention particulière à la gestion du fonds de roulement, des inventaires et des approvisionnements ainsi qu'à nos investissements en capital et au contrôle des frais généraux et des coûts indirects. Notre attention portera maintenant sur la performance à tous les niveaux de l'organisation, nécessaire à l'atteinte de notre plein potentiel d'affaires.

Au cours de l'exercice 2010, nous continuerons nos efforts soutenus de création de valeur pour les actionnaires en continuant notre démarche soutenue d'amélioration de nos opérations tout en tenant compte d'une saine gestion des risques, en capitalisant sur les opportunités qui se présenteront, en gérant proactivement nos besoins de fonds tout en améliorant notre structure de capital dans le but de créer nos propres opportunités. Groupe Bikini Village considérera également d'autres alternatives stratégiques.

**Président et chef de la direction**

Yves Simard

## Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers de Groupe Bikini Village inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité repose sur un choix judicieux de méthodes et de principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers.

Groupe Bikini Village inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude de l'information et la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs externes, a examiné les états financiers de Groupe Bikini Village inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers ci-joints ont été vérifiés, au nom des actionnaires, par le cabinet Samson Bélaïr/Deloitte & Touche, comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.



Yves Simard  
Président et chef de la direction  
Le 26 mars 2010

## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
Groupe Bikini Village inc.

Nous avons vérifié les bilans de Groupe Bikini Village inc. aux 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009 et les états des résultats et du résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 janvier 2010 et 31 janvier 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Montréal, le 26 mars 2010

<sup>1</sup> Comptable agréé auditeur permis n° 10511

## États des résultats et du résultat étendu

(en milliers de dollars, sauf les montants relatifs aux actions)

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009
		Retraité note 3
	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>41 022</b>	40 844
Coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration (note 5)	40 535	39 559
Intérêts (note 6)	766	446
Amortissements	1 590	1 385
	<b>42 891</b>	41 390
Perte avant impôts sur les bénéfices	(1 869)	(546)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices (note 7)	(392)	(106)
<b>Perte nette et résultat étendu</b>	<b>(1 477)</b>	(440)
<b>Perte par action, de base et diluée (note 8)</b>	<b>(0,01)</b>	-
<b>Moyenne pondérée d'actions en circulation</b>	<b>167 678 115</b>	171 996 196

## États du déficit

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009
		Retraité note 3
	\$	\$
<b>Déficit au début tel que déjà établi</b>	<b>(19 617)</b>	(19 339)
Ajustement au déficit d'ouverture découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable Chapitre 3061 - Stocks, déduction faite des impôts afférents de 103 000 \$	-	207
Ajustement au déficit d'ouverture découlant de l'adoption de la nouvelle norme comptable Chapitre 3064 - Écart d'acquisition et actifs incorporels, déduction faite des impôts afférents de 15 000\$ (36 000 \$ en 2008)	(28)	(73)
Solde retraité au début	(19 645)	(19 205)
Perte nette	(1 477)	(440)
<b>Déficit à la fin</b>	<b>(21 122)</b>	(19 645)

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Bilan

(en milliers de dollars)

Au	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité note 3
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	3 929	4 346
Débiteurs	167	149
Impôts sur les bénéfices	4	270
Stocks	6 223	7 922
Charges payées d'avance	580	441
Impôts futurs (note 7)	266	450
	<b>11 169</b>	13 578
Immobilisations (note 9)	7 903	7 599
Actifs incorporels (note 10)	497	487
Impôts futurs (note 7)	443	-
	<b>20 012</b>	21 664
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	5 268	5 235
Tranche à court terme de la dette à long terme et des débitures convertibles (note 11 et 12)	1 159	756
	<b>6 427</b>	5 991
Crédits reportés au titre des contrats de location	629	404
Dette à long terme (note 11)	528	727
Composante passif des débitures convertibles (note 12)	2 360	2 972
Impôts futurs (note 7)	-	129
	<b>9 944</b>	10 223
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 13)	27 702	27 702
Composante capitaux propres des débitures convertibles (note 12)	1 137	1 137
Surplus d'apport	2 351	2 247
Déficit	(21 122)	(19 645)
	<b>10 068</b>	11 441
	<b>20 012</b>	21 664

Voir les notes afférentes aux états financiers

Engagements (note 17)

Au nom du Conseil



Scott Leckie  
Administrateur



Joe Marsilii  
Administrateur

# États des flux de trésorerie

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Perte nette	(1 477)	(440)
Ajustements (note 16)	1 592	1 718
	115	1 278
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 16)	1 669	(1 784)
Activités d'exploitation	1 784	(506)
<b>Activités de financement</b>		
Achats de capital-actions	-	(230)
Émission de débentures convertibles	-	2 000
Remboursement de débentures convertibles	(525)	-
Avantage incitatif relatif aux baux	227	208
Remboursement de la dette à long terme	(231)	(42)
Activités de financement	(529)	1 936
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations	(1 518)	(2 766)
Acquisition d'actifs incorporels	(154)	(488)
Activités d'investissement	(1 672)	(3 254)
Variation nette de l'encaisse	(417)	(1 824)
Encaisse au début	4 346	6 170
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>3 929</b>	<b>4 346</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Notes complémentaires

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 1. Description de l'entreprise

Groupe Bikini Village, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, commercialise des produits de mode balnéaire tels que maillots de bain, vêtements de plage et de voyage ainsi que divers accessoires de plage par l'entremise de ses boutiques « Bikini Village », « Océan Bikini Village » et « Lanāi ».

## 2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la Société ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada.

### *Utilisation d'estimations*

La préparation d'états financiers selon les PCGR du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses. Ces estimations et hypothèses peuvent avoir un effet sur les montants des actifs et des passifs présentés à la date des états financiers. Elles peuvent également influencer sur les montants des produits et des charges présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations de la part de la direction sont : l'évaluation des stocks, l'estimation de la durée de vie utile aux fins de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la détermination des charges à payer, la charge d'impôts, l'évaluation de la juste valeur des options octroyées ainsi que l'évaluation de la juste valeur de la composante capitaux propres des débetures convertibles. La Société fonde ses estimations sur des données historiques de même que sur diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des instruments financiers liquides ayant une échéance de trois mois ou moins à l'acquisition.

### *Constatation des produits*

Les produits tirés de la vente de marchandises sont présentés déduction faite des retours et rabais prévus et sont constatés au moment de la vente.

### *Stocks*

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie utile présentées au tableau suivant. En ce qui concerne les améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la période correspondante au moindre de la durée d'utilisation prévue ou de la durée prévue des baux.

Équipements	3 à 5 ans
Améliorations locatives	10 ans

Certains équipements et certaines améliorations locatives sont loués en vertu de contrats de location-acquisition et sont présentés avec les immobilisations au bilan.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### *Actifs incorporels*

Les actifs incorporels sont composés de coûts liés aux logiciels et sont amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit 5 ans.

### *Dépréciation d'actifs à long terme*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

### *Impôts sur les bénéfices*

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donnerait lieu le recouvrement ou le règlement des actifs et des passifs à la valeur comptable portée dans les états financiers ainsi que l'utilisation de pertes fiscales. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans les résultats de la période au cours de laquelle elles se produisent. Les actifs d'impôts futurs sont constatés seulement si, de l'avis de la direction, il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

### *Résultat par action*

Le résultat par action est calculé d'après le nombre moyen quotidien pondéré des actions en circulation. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour calculer le bénéfice dilué par action. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est majoré pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options sert à acheter des actions au cours moyen de l'action pendant l'exercice.

### *Conversion de devises*

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires, au taux de change d'origine et les postes de l'état des résultats, au taux de change à la date des transactions. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus dans les résultats. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture.

### *Rémunérations et autres paiements à base d'actions*

La Société enregistre les transactions de rémunération et autres paiements à base d'actions selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode requiert que les attributions d'options soient mesurées à la juste valeur à la date de l'octroi. La valeur des options octroyées est comptabilisée comme une charge et la contrepartie est créditée au surplus d'apport sur la période d'acquisition du droit de levée des options. Lors de l'exercice des droits d'option, ce crédit sera reclassifié au capital-actions.

### *Avantages incitatifs relatifs à un bail*

Les paiements incitatifs versés par un bailleur par rapport aux coûts d'aménagements des locaux sont présentés comme élément distinct au bilan et amortis sur la durée du bail en réduction de la charge locative.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### *Débetures convertibles*

La Société présente séparément au bilan la composante passif et la composante capitaux propres des débetures convertibles. La composante capitaux propres des débetures convertibles est évaluée au moyen d'un modèle d'évaluation d'options. La résultante est une valeur attribuée à la composante passif de la débenture convertible moindre que le montant du capital dû à l'échéance.

La composante passif présentée au bilan augmente tout au long de la durée de la débenture jusqu'à la pleine valeur de la débenture à échéance. La différence, représentant l'augmentation due à la désactualisation de la débenture convertible, est reflétée comme intérêts capitalisés à la composante passif avec comme résultat que le total des intérêts reflète le taux effectif de la composante passif de la débenture convertible.

La composante capitaux propres de la débenture convertible est présentée au bilan dans les capitaux propres. La composante capitaux propres représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs de débetures convertibles qui demeure un montant fixe durant le terme des débetures correspondantes. Lors de la conversion des débetures en actions ordinaires par les détenteurs, la composante passif ainsi que la composante capitaux propres sont transférées au capital-actions. Lors du remboursement de la valeur nominale de la débenture, la composante capitaux propres de la débenture convertible non convertie est transférée au surplus d'apport.

### *Frais de financement*

Les frais de financement sont présentés en diminution de la dette et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

#### Classification

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Débiteurs	Prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs
Débetures convertibles	Autres passifs
Contrat de change à terme	Détenus à des fins de transaction

#### Détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture.

#### Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

### Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés.

### *Exercice financier*

L'exercice de la Société se termine le samedi le plus près du 31 janvier.

## 3. Modifications de conventions comptables

### *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Ce chapitre est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008 et établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Les dispositions ayant trait à la définition et à la comptabilisation initiale des actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne, sont uniformisées à celles des Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards « IFRS ») de la Norme comptable internationale 38 (International Accounting Standards « IAS »), « Immobilisations incorporelles » des IFRS.

La Société a adopté la cette nouvelle norme le 1<sup>er</sup> février 2009. La principale incidence de la mise en œuvre de cette norme a trait à la méthode comptable à l'égard des dépenses de marketing. Selon cette nouvelle norme, les dépenses de marketing seront passées immédiatement entièrement en charges au début de la campagne. Avant l'adoption de la norme, ces dépenses étaient comptabilisées en charges payées d'avance et amorties sur la durée de la campagne. Par conséquent, certains chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en raison de l'application rétrospective de la norme. Le tableau qui suit présente un sommaire de l'augmentation (diminution) des données comparatives de 2008 incluses dans le présent document au 31 janvier 2009 et pour l'exercice terminé à cette date par rapport aux données présentées antérieurement.

Augmentation (diminution) en milliers de dollars	Au 31 janvier 2009 et pour l'exercice de douze mois terminé à cette date \$
Débiteurs	57
Charges payées d'avance	(173)
Créditeurs et charges à payer	(73)
Impôts futurs	15
Perte nette	(45)
Déficit d'ouverture	73
Déficit de clôture	28

Les actifs incorporels de la Société sont composés de coûts liés aux logiciels. Avant l'adoption du chapitre 3064, ces coûts étaient comptabilisés à titre d'immobilisations. Les actifs incorporels sont maintenant présentés de façon distincte au poste « Actifs incorporels » dans le bilan.

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 3. Modifications de conventions comptables (suite)

*Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Société a adopté le CPN-173 du Comité sur les problèmes nouveaux, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce CPN précise que le risque de crédit de la contrepartie et le risque propre à l'entité devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. L'adoption de ces recommandations n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

*Instruments financiers – Informations à fournir*

La Société a (également) adopté les modifications apportées par l'ICCA au chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications exigent de présenter dans les états financiers la répartition des évaluations à la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

La Société a adopté les modifications au quatrième trimestre de 2009. L'application de ces modifications n'a pas entraîné de répercussion sur les états financiers de la Société.

Les informations exigées sont fournies dans la note 19.

## 4. Modifications de conventions comptables futures

*Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle*

En janvier 2009, l'ICCA a publié ces nouveaux chapitres du Manuel :

- le chapitre 1582, intitulé « Regroupements d'entreprises »;
- le chapitre 1601, intitulé « États financiers consolidés »; et
- le chapitre 1602, intitulé « Participations sans contrôle ».

Le chapitre 1582, qui remplace le chapitre 1581, exige l'application de la méthode de l'acquisition pour comptabiliser tout regroupement d'entreprises. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur totale à la date d'acquisition, à moins qu'une autre norme ne stipule d'autres exigences à cet égard. Le chapitre 1582 permet de comptabiliser toute participation sans contrôle soit à la juste valeur, soit selon la quote-part de la participation sans contrôle dans l'actif net identifiable acquis. Les coûts d'acquisition liés au regroupement d'entreprises sont passés en charges dans les périodes au cours desquelles ils sont engagés. Le chapitre 1601 reprend les normes d'établissement des états financiers consolidés du chapitre 1600 et le chapitre 1602 exige de comptabiliser les participations sans contrôle à titre de composante

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 4. Modifications de conventions comptables futures (suite)

distincte des capitaux propres, et de ne plus déduire du résultat net consolidé la part du résultat net attribuable aux participations sans contrôle. Par conséquent, le résultat net consolidé doit être réparti entre la participation donnant le contrôle et les participations sans contrôle.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être mis en place concurremment et s'appliqueront prospectivement à tout regroupement d'entreprises de la Société dont la date d'acquisition est le 30 janvier 2011 ou après cette date, et leur application anticipée est permise. La Société s'attend à ce que l'adoption de ces chapitres n'entraîne pas de répercussion sur les états financiers de la Société.

#### *Adoption des normes internationales d'information financière au Canada*

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'utiliser les IFRS. Les IFRS remplaceront les PCGR canadiens existants pour ces entreprises. Les nouvelles normes s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Les sociétés seront tenues de fournir des informations correspondantes selon les IFRS pour l'exercice précédent. Groupe Bikini Village devra appliquer cette norme à compter du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 janvier 2012. La Société prévoit que la transition aux IFRS aura une incidence sur la présentation de l'information financière, les processus d'affaires, les contrôles internes et les systèmes d'information. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura la transition aux IFRS dans ces domaines et continuera d'investir dans la formation et les ressources tout au long de la période transitoire afin de faciliter le processus de conversion et de s'assurer qu'il se déroule en temps opportun. Les vérificateurs externes sont également consultés tout au long du processus.

### 5. Informations supplémentaires sur le coût des produits vendus

Pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010, le coût des stocks comptabilisé à titre de charge et inclus dans le coût des marchandises vendues, frais d'exploitation et d'administration totalise 18,6 millions \$ (18,6 millions \$ en 2008). Le montant reflétant le coût des stocks comptabilisé à titre de charge pour l'exercice inclut 722 000 \$ (912 000 \$ en 2008) résultant du fait que la valeur nette de réalisation est plus basse que le coût. Aucune dépréciation des stocks constatée au cours de l'exercice précédent n'a été contre passée.

### 6. Intérêts

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009
	\$	\$
Dette à long terme	680	462
Autres	92	97
	772	559
Intérêts créditeurs	(6)	(113)
	766	446

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 7. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition en vigueur de la Société se détaille comme suit :

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité note 3
	%	%
Taux de base combiné	31,6	31,8
Effet de la variation des taux d'imposition sur les impôts futurs	(4,5)	4,4
Rémunération à base d'actions	(1,8)	(6,1)
Intérêts non déductibles sur débetures	(4,2)	(10,9)
Autres	(0,1)	0,2
	21,0	19,4

La charge d'impôts sur les bénéfices se répartit comme suit :

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité note 3
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices	(4)	(106)
Impôts futurs	(388)	-
	(392)	(106)

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 7. Impôts sur les bénéfices (suite)

Les impôts futurs reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes des impôts futurs de la Société s'établissent comme suit à la fin de l'exercice :

Au	30	31
	janvier 2010	janvier 2009
		Retraité note 3
	\$	\$
Provisions et autres frais déductibles à des fins fiscales à leur décaissement seulement	298	303
Immobilisations et autres actifs	(108)	(9)
Pertes autres qu'en capital inutilisées	519	27
Actifs d'impôts futurs nets	709	321
<b>Présenté au bilan comme suit :</b>		
Actifs d'impôts futurs - à court terme	266	450
Actifs d'impôts futurs - à long terme	443	-
Passifs d'impôts futurs - à long terme	-	(129)

Au 30 janvier 2010, la Société dispose d'un solde de pertes autre qu'en capital d'un montant de 1 955 000 \$ (49 000 \$ en 2008) pouvant servir à réduire le revenu imposable des exercices ultérieurs. Ces pertes viennent à échéance jusqu'en 2030 et un actif d'impôt futur relatif à ces pertes a été comptabilisé.

De plus, au 30 janvier 2010, la Société a des pertes en capital reportables prospectivement d'un montant de 1 178 000 \$ (1 178 000 \$ au 31 janvier 2009). Ces pertes peuvent être appliquées indéfiniment contre des gains en capital futurs. Les actifs d'impôts futurs relatifs à ces pertes en capital n'ont pas été comptabilisés.

### 8. Perte par action

Le tableau suivant présente le détail du rapprochement des numérateurs et dénominateurs du calcul de la perte par action, de base et diluée.

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009
		Retraité note 3
	\$	\$
<b>De base et diluée</b>		
Perte nette	(1 477)	(440)
Perte par action, de base et diluée	(0,01)	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base	167 678 115	171 996 196

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 8. Perte par action (suite)

Des options donnant droit d'acheter 4 700 000 actions au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010 (4 900 501 en 2009) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la perte diluée par action en raison de leurs effets antidilutifs.

Des débetures pour 3 975 000 \$ (4 500 000 \$ en 2008) pouvant être converties en 19 875 000 actions ordinaires (22 500 000 en 2008) susceptibles de diluer le bénéfice de base par action à l'avenir n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte par action diluée en raison de leurs effets antidilutifs.

### 9. Immobilisations

Au	30 janvier 2010		31 janvier 2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Équipements	1 241	376	1 552	619
Améliorations locatives	10 505	3 467	9 556	2 890
	11 746	3 843	11 108	3 509
Amortissement cumulé	3 843		3 509	
Valeur comptable nette	7 903		7 599	

La valeur comptable nette des immobilisations inclut 863 000 \$ de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition (953 000 \$ au 31 janvier 2009), respectivement 359 000 \$ en équipements (454 000 \$ au 31 janvier 2009) et 504 000 \$ en améliorations locatives (499 000 \$ au 31 janvier 2009).

### 10. Actifs incorporels

Au	30 janvier 2010		31 janvier 2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	642	145	615	128
Amortissement cumulé	145		128	
Valeur comptable nette	497		487	

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 11. Dette à long terme

Au	30 janvier 2010	31 janvier 2009
Obligations découlant d'un contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, échéant en novembre 2012, intérêts au taux fixe de 5,63 %	\$  727	\$  958
Obligations découlant d'un contrat de location acquisition remboursable en 48 versements égaux, échéant en mars 2014, intérêts au taux fixe de 6,56 %	60	-
	787	958
Tranche échéant à moins d'un an	259	231
	528	727

Le 8 septembre 2009, la Société a obtenu un second contrat de location acquisition avec RBC Banque Royale pour le financement des aménagements et équipements informatiques du centre de distribution. Ce contrat de location acquisition sera remboursable en 48 versements et portera intérêt à un taux fixe de 6,56 %.

Au 30 janvier 2010, la Société dispose d'une facilité de crédit à demande d'un montant maximal de 3 000 000 \$ renouvelable annuellement et dont aucune somme n'était utilisée au 30 janvier 2010. Le maximum utilisable est limité à un pourcentage de la valeur des stocks diminué des réserves spécifiques et des créances prioritaires. De plus, dans le cadre normal de ses activités en 2009, la Société a procédé à l'émission de lettres de crédit et de lettres de garantie de bonne exécution en diminution de cette facilité, pour un total de 180 000 \$, qui viennent à échéance en août 2010.

Cette facilité est garantie par une hypothèque universelle de premier rang grevant les stocks, les créances ainsi que les immobilisations de la Société et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 3 % (1,15 % en 2008). En vertu des ententes relatives à la facilité de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive concernant le respect d'un ratio financier. Au 30 janvier 2010, la Société était en conformité avec la clause restrictive applicable en vertu de cette facilité de crédit.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2011	2012	2013	2014
296 \$	296 \$	249 \$	17 \$

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 12. Composante passif des débentures convertibles

Au	30 janvier 2010	31 janvier 2009
Débentures convertibles non garanties portant intérêt à un taux annuel de 8 % payable mensuellement	\$ 3 975	\$ 4 500
Valeur du droit de conversion présenté dans les capitaux propres	(1 137)	(1 137)
Frais de financement	2 838 (119)	3 363 (159)
Intérêts capitalisés	541	293
Composante passif des débentures convertibles	3 260	3 497
Tranche échéant à moins d'un an	900	525
	2 360	2 972

Le 25 mai 2007, Groupe Bikini Village a signé une convention de souscription avec le Fonds de Solidarité FTQ (le « Fonds ») selon laquelle le Fonds pourrait investir jusqu'à 4,5 millions \$ dans la Société. À la fin du deuxième trimestre de 2007, le Fonds avait déjà souscrit à une débenture convertible non garantie d'une somme de 2,5 millions \$. Jusqu'au 25 mai 2009, au gré de la Société et à certaines conditions, le Fonds pouvait souscrire à des débentures additionnelles aux mêmes modalités, et ce, jusqu'à concurrence de 2 millions \$, pour un investissement total de 4,5 millions \$.

Le 21 octobre 2008, à la demande de la Société, le Fonds a souscrit une somme additionnelle de 2 millions \$ en débentures convertibles non garanties.

Ces débentures portent intérêt à un taux annuel de 8 %, payable mensuellement, et sont rachetées par la Société depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, au moyen de 60 versements mensuels égaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, le Fonds, à son choix, peut exercer son privilège de convertir ses débentures en actions ordinaires de la Société à un taux de conversion de 0,20 \$ l'action. Dans l'éventualité d'un défaut ou d'un changement de contrôle de la Société, le Fonds pourra potentiellement convertir ses débentures à un taux de conversion plus avantageux.

La Société a comptabilisé séparément la composante passif et la composante capitaux propres des débentures convertibles selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur à la date de l'émission des débentures. Une première composante passif au montant de 1 495 000 \$ représentant la valeur actuelle des futurs versements d'intérêts requis à l'égard des débentures, calculée au moyen des taux d'intérêt qui prévalaient pour les instruments financiers non convertibles à la date de l'émission, a été comptabilisée en 2007, alors qu'une composante passif au montant de 1 868 000 \$ a été comptabilisée en regard de l'émission de débentures de 2008.

Au 25 mai 2007, la composante capitaux propres au montant de 1 005 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs des débentures convertibles à cette date. Au 21 octobre 2008, la composante capitaux propres de la deuxième tranche au montant de 132 000 \$ (inscrite comme élément distinct de l'avoir des actionnaires) représente la valeur actuelle de l'option de conversion détenue par les porteurs de débentures convertibles à cette date.

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 12. Composante passif des débentures convertibles (suite)

Des frais totaux de 197 000 \$ ont été encourus en 2007 pour la mise en place du financement en débentures non garanties convertibles, pouvant atteindre 4,5 millions \$. Ces frais ont été capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif (27,1 %).

Les versements en capital au cours des prochains exercices sont les suivants :

2011	2012	2013	2014	2015
900 \$	900 \$	975 \$	900 \$	300 \$

### 13. Capital-actions

Au		30 janvier 2010	31 janvier 2009
		\$	\$
Autorisé			
Un nombre illimité d'actions ordinaires avec droit de vote			
Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote			
Émis et en circulation			
Action ordinaires			
167 678 115	(168 677 515 au 31 janvier 2009,	27 702	27 867
-	autodétenues ((999 400) au 31 janvier 2009)	-	(165)
167 678 115	(167 678 115 au 31 janvier 2009)	27 702	27 702

Le 28 avril 2008, la Société avait annoncé son intention de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Dans le cadre de cette offre de rachat, la Société pouvait racheter jusqu'à concurrence de 13 740 779 actions ordinaires de la Société, soit 10 % des actions détenues par le public en date du 22 avril 2008. L'offre de rachat a débuté le 30 avril 2008 et a pris fin le 29 avril 2009. Le prix payé en contrepartie des actions correspondait à leur cours au moment de l'acquisition, et le nombre d'actions rachetées ainsi que le moment de chaque rachat ont été fixés par la direction de la Société. Les actions rachetées par la Société ont été subséquemment annulées. Au cours de la période du 30 avril 2008 au 29 avril 2009, la Société a racheté 4 999 400 actions à un prix moyen de 0,046 \$ l'action pour un total de 230 000 \$. En date du 31 janvier 2009, l'escompte de 596 000 \$ avait été comptabilisé au surplus d'apport.

### 14. Régime de rémunération à base d'actions

Le régime d'options d'achat d'actions ordinaires (« le Régime ») en place a pour but de fournir à ses bénéficiaires une incitation additionnelle à promouvoir au meilleur de leurs habiletés les intérêts de la Société, et de récompenser leurs compétences en gestion, leurs contributions spéciales, leurs efforts, leur performance, leurs services rendus et à rendre, ainsi que leur loyauté envers la Société.

La durée des options, leur prix de levée, le nombre d'actions en faisant l'objet, la fréquence à laquelle elles pourront être levées, de même que toute autre modalité d'exercice des options sont, sous réserve des règles de la Bourse de Toronto, déterminés par résolution du conseil d'administration de la Société au moment de l'octroi des options aux bénéficiaires.

Toute option octroyée en vertu du Régime peut être levée, sous réserve de toute autre restriction que peut imposer le conseil d'administration de la Société à cet égard, en tout temps dans un délai ne dépassant pas dix ans à compter de la date d'octroi de chaque option.

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 14. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

Un sommaire de la situation au 30 janvier 2010 et au 31 janvier 2009 du régime d'options d'achat d'actions de la Société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-après.

	Exercice terminé le 30 janvier 2010		Exercice terminé le 31 janvier 2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	4 900 501	0,09	10 135 127	0,09
Octroyées	-	0,08	3 400 000	0,08
Expirées	(501)	0,58	(8 634 626)	0,09
Annulées	(200 000)	0,08	-	-
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 700 000</b>	<b>0,09</b>	<b>4 900 501</b>	<b>0,09</b>
Options pouvant être exercées à la fin	3 299 997	0,09	1 800 499	0,09

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 30 janvier 2010:

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré \$
\$ 0,08	3 200 000	8,2	0,08	2 133 330	0,08
0,11 à 0,13	1 500 000	6,6	0,12	1 166 667	0,12
	4 700 000	7,8	0,09	3 299 997	0,09

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat au 31 janvier 2009;

Fourchettes des prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à parcourir	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré \$
\$ 0,08	3 400 000	9,2	0,08	1 133 331	0,08
0,11 à 0,13	1 500 000	7,6	0,12	666 667	0,12
0,58	501	0,3	0,58	501	0,58
	4 900 501	8,8	0,09	1 800 499	0,09

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 14. Régime de rémunération à base d'actions (suite)

Le 29 avril 2008, la Société a octroyé à certains de ses dirigeants et administrateurs 3 400 000 options d'achat d'actions ordinaires à un prix de 0,08 \$ qui peuvent être exercées au cours des trois prochaines années à raison de 33 1/3 % par année. Ces options viennent à échéance en 2018. La juste valeur de ces options a été estimée au montant de 209 000 \$ à la date d'octroi au moyen de modèle d'évaluation *Black & Sholes*, d'après les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,4 %, dividende zéro, durée de vie prévue de sept ans, volatilité prévue de 85 %. Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, la charge de rémunération inscrite aux résultats par rapport à cet octroi est de 70 000 \$ (54 000 \$ en 2008). De plus, la charge inscrite aux résultats par rapport aux octrois des années précédentes est de 34 000 \$ (50 000 \$ en 2008).

Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, 501 options d'achat d'actions (8 634 626 en 2008) ont expiré alors que 200 000 (néant en 2008) options d'achat d'actions ont été annulées.

### 15. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice terminé le 30 janvier 2010, aucun honoraire n'a été versé à l'ancien Président du Conseil d'administration de la Société, maintenant administrateur (94 750 \$ en 2008). Compte tenu de la relocalisation de son siège social en 2008, la Société ne perçoit plus de revenu de loyer de l'ancien Président du Conseil d'administration (9 750 \$ en 2008).

En 2008, ces montants ont été présentés dans le coût des produits vendus, frais d'exploitation et d'administration à l'état des résultats et du résultat étendu. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 16. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Exercices terminés le	
	30 janvier 2010	31 janvier 2009 Retraité note 3
	\$	\$
i) Ajustements pour :		
Amortissements	1 590	1 385
Intérêts capitalisés à la composante passif des débetures et amortissement des frais de financement	288	209
Régime de rémunération à base d'actions	104	104
Impôts futurs	(388)	-
Amortissements des crédits reportés au titre des contrats de location	(94)	(54)
Crédits reportés au titre des contrats de location	92	71
Perte à la disposition d'actifs	-	3
	<b>1 592</b>	<b>1 718</b>
ii) Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(18)	7
Impôts sur les bénéfices	266	(380)
Stocks	1 699	(2 368)
Charges payées d'avance	(139)	725
Créditeurs et charges à payer	(139)	232
	<b>1 669</b>	<b>(1 784)</b>
iii) Informations supplémentaires		
Sommes en espèces versées (encaissées) au titre de ce qui suit :		
Intérêts	431	224
Impôts sur les bénéfices	(270)	274
Opérations sans effet sur la trésorerie :		
Acquisitions d'immobilisations comprises dans les créditeurs et charges à payer	212	40
Acquisitions d'immobilisations par contrats de location	60	1 000

## Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

### 17. Engagements

La Société est liée par des contrats de location de locaux commerciaux. La plupart de ces baux ont un loyer minimal annuel et un loyer additionnel calculés sur un pourcentage des ventes brutes avec plusieurs options de renouvellement pouvant être exercées au gré de la Société ou du locateur. Les loyers minimaux requis au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2011	2012	2013	2014	2015	Subséquentement
5 203 \$	4 791 \$	4 150 \$	2 746 \$	1 841 \$	2 687 \$

### 18. Informations à fournir concernant le capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires au financement interne des projets d'immobilisations ainsi que de ses besoins en fonds de roulement de manière à faciliter sa croissance, de maintenir un solide capital de manière à conserver la confiance des investisseurs, de ses créanciers et du marché et d'offrir un rendement adéquat aux actionnaires.

Le capital de la Société se compose de la dette à long terme y compris de la tranche à court terme et des capitaux propres. La Société affecte principalement ses capitaux au financement des hausses des éléments hors caisse du fonds de roulement de même qu'aux dépenses en immobilisations liées à l'ajout de nouvelles boutiques, ainsi qu'aux projets de rénovation des boutiques existantes. La Société comble actuellement ces besoins de financement au moyen des flux de trésorerie générés à l'interne ainsi que des facilités de crédit déjà en place. La dette à long terme de la Société consiste en débetures non garanties convertibles ainsi qu'en contrats de location-acquisition. Le conseil d'administration ne fixe pas de critères quantitatifs quant au rendement du capital investi à l'intention de la direction, mais il favorise une croissance durable et rentable d'un exercice à l'autre. Le conseil d'administration a surveillé les activités du programme de rachat d'actions qui a pris fin en 2009. La Société est soumise à une clause financière restrictive concernant le respect d'un ratio financier en ce qui a trait à la facilité de crédit.

### 19. Risques financiers et instruments financiers

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en tenant compte des besoins opérationnels. Ses liquidités suivent une courbe saisonnière en fonction des ventes, du calendrier des achats de stocks et des dépenses en immobilisations. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations. La Société a une dette à long terme, nécessitant des versements en capital de 1,2 million \$ au cours des douze prochains mois. L'information sur les versements en capital au cours des années subséquentes est présentée aux notes 11 et 12 – Dette à long terme et Composante passif des débetures convertibles. Les créiteurs et les charges à payer sont tous courants.

#### *Risques de change*

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux. Dans le cadre de ses activités, la Société effectue certaines transactions d'achats de marchandises en devises. La Société gère ce risque grâce à des contrats de change à terme. Au 30 janvier 2010, la Société avait des contrats de change libellés en dollars US d'un montant de 537 000 \$ (362 000 \$ au 31 janvier 2009) avec des échéances allant jusqu'au 31 août 2010 (jusqu'au 31 juillet 2009 au 31 janvier 2009) et à des taux variant entre 1,055 et 1,1725 (1,19 et 1,20 en 2008). Au 30 janvier 2010, la juste valeur des gains ou pertes non réalisés sur ces contrats de change a été comptabilisée aux résultats et représente une perte de 22 000 \$ (gain de 14 000 \$ en 2008). La juste valeur de ces contrats de change représente 571 000 \$

# Notes complémentaires (suite)

(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

## 19. Risques financiers et instruments financiers (suite)

(448 000 \$ en 2008). La juste valeur est classée selon le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les comptes à payer en dollars US, inclus dans le bilan au 30 janvier 2010, étaient de 22 000 \$ (103 000 \$ au 31 janvier 2009).

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard de ses instruments financiers libellés en dollars US au 30 janvier 2010, afin de déterminer dans quelle mesure une variation du taux de change du dollar US aurait une incidence sur les capitaux propres et le résultat net. Au 30 janvier 2010, une hausse ou une baisse de 10 % de la valeur du dollar CA par rapport au dollar US, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, demeurant par ailleurs égales, se serait traduite par une diminution ou une augmentation respective de 193 000 \$ des capitaux propres et du résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 30 janvier 2010.

### *Risque de taux d'intérêt*

L'exposition de la Société aux fluctuations des taux d'intérêt repose sur les intérêts gagnés sur ses espèces et quasi-espèces ainsi que les intérêts payés sur la marge de crédit. Les facilités de crédit à court terme décrites à la note 11 portent intérêt à des taux variables, alors que la dette à long terme comporte un taux fixe.

La Société a effectué une analyse de sensibilité à l'égard du risque de taux d'intérêt au 30 janvier 2010 afin de déterminer l'incidence d'une variation des taux d'intérêt sur les capitaux propres et le résultat net. Au cours de l'exercice 2009, la Société a gagné des intérêts créditeurs de 6 000 \$ sur ses espèces et quasi-espèces et a payé 4 000 \$ d'intérêts sur la marge de crédit utilisée. Une augmentation ou une diminution de 100 points de base du taux d'intérêt moyen de l'exercice aurait donné lieu à une hausse de 7 000 \$ ou à une baisse de 11 000 \$ de la perte nette. Cette analyse prend pour hypothèse que toutes les autres variables, plus particulièrement les taux de change, demeurent constantes.

### *Juste valeur*

#### a) Classification

La Société a classé ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme « détenus à des fins de transaction ».
- Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ».
- Les créditeurs et charges à payer ainsi que les dettes à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ».

#### b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 - évaluation fondée sur les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;

Niveau 2 - techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);

Niveau 3 - techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

## Notes complémentaires (suite)

*(tous les chiffres dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)*

### 19. Risques financiers et instruments financiers (suite)

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun transfert important de montants entre les différents niveaux.

L'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer sont tous des instruments financiers à court terme et, par conséquent, leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la composante passif des débiteures convertibles ne s'écarte pas de sa valeur comptable de façon importante. La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments.

### 20. Information sectorielle

La Société considère ses activités de vente au détail comme un seul secteur d'exploitation.

### 21. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

# RENSEIGNEMENTS CORPORATIFS

---

## Conseil d'administration

### **Mardiros Ounanian** ●

Président du conseil jusqu'au 9 mars 2010  
Président N.A.T. Co.

### **Paul Delage Roberge** ■

Président et chef de la direction  
Le Département Square DIX30

### **Joe Marsilii, CA** ■

Vice-président, Investissements et finance  
Jolina Capital inc.

### **Scott Leckie, CFA** ■ ●

Vice-président, Conseiller en placement,  
Gestionnaire de portefeuille  
Financière Banque Nationale

■ *Membre du comité de vérification*

● *Membre du comité de régie d'entreprise et de ressources humaines*

### **Me Pascal DeGuise**

Secrétaire

## Siège social

2101-A, rue Nobel  
Sainte-Julie (Québec)  
Canada  
J3E 1Z8

[www.bikinivillage.com](http://www.bikinivillage.com)

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société se tiendra  
le 11 juin 2010 à 10h00 à  
l'Hôtel Holiday Inn  
900, rue St-Charles est  
Longueuil (Québec)  
J4H 3Y2

## Conseillers juridiques

BCF S.E.N.C.R.L.

## Dirigeants

### **Yves Simard, CA**

Président et chef de la direction

### **Lise Lahaise**

Directrice, Opérations de boutiques

### **Chantal Létourneau, CGA**

Contrôleur

## Banquiers

Banque Royale du Canada

## Registraire et agent de transferts

Société de fiducie Computershare du Canada

## Vérificateurs

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

## Inscription boursière

Bourse de Toronto  
Symboles : GBV

*Les actionnaires peuvent se procurer la notice annuelle sur le site de SEDAR  
à l'adresse suivante : [www.sedar.com](http://www.sedar.com)*

**An English version is also available**

GROUPE  
Bikini Village  
 inc.